

Bulletin d'histoire politique

Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien

Martin Pâquet



Volume 15, numéro 3, printemps 2007

Quinze ans d'histoire politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054556ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054556ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pâquet, M. (2007). Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien. *Bulletin d'histoire politique*, 15(3), 83–102. <https://doi.org/10.7202/1054556ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2007

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien

MARTIN PÂQUET
Département d'histoire
Université Laval

« Historiographical time is itself bound by the habits of nature. »

– Anne Carson, « Ordinary Time », *Men in the Off Hours*

Lorsque Jean-Philippe Warren m'a proposé de réfléchir sur les points de convergence et de divergence entre l'histoire politique et l'histoire sociale depuis une quinzaine d'années au Québec, je suis demeuré un peu perplexe. En effet, je souscrivais en grand partie à l'une des conclusions de Joanne Burgess dans son examen des tendances récentes de l'historiographie québécoise. Elle y relevait en 2002 que « les rapports entre le social, le politique et le culturel ont été beaucoup moins étanches et hostiles qu'on l'a souvent prétendu »¹. Cinq années plus tard, son analyse, dans ses grandes lignes, garde encore son actualité : l'émiettement de l'histoire sociale avec la multiplication des objets d'étude et des problématiques, la résurgence de l'histoire politique conçue comme fait culturel et principe explicatif d'une histoire globale, la renaissance de la biographie, l'explosion de l'histoire culturelle et l'effervescence de l'histoire religieuse. À ces tendances pourrait-on ajouter l'intérêt pour les questions identitaires et mémorielles, ainsi que le revif de l'histoire des idées et des idéologies.

Aussi, au lieu de réactualiser ce constat, ce petit texte prendra la forme d'un essai interprétatif plus que celle d'une étude exhaustive de l'historiographie. Plutôt qu'un exercice d'inventaire ou d'une comparaison analytique entre les domaines historiographiques afin de jauger leur progression ou leur décroissance, il me semble plus fécond de coucher sur le papier quelques

pistes de réflexion inspirées de ma pratique du métier et de l'observation quotidienne de la communauté des historiens et historiennes au Québec. J'entends ici cette communauté à la fois comme une de communication avec ses normes, ses valeurs et ses représentations propres, et comme un champ avec ses positions, ses relations de domination, ses luttes pour la monopolisation des biens symboliques et matériels². Ces pistes de réflexion empruntent un ton plus personnel, j'en conviens. Elles s'appuient sur un certain nombre de prémisses subjectives que je tente d'objectiver et qui sont relatives aux conditions de production matérielles du savoir historique. Elles esquissent ce que pourrait être une anthropologie du savoir historique au Québec, que d'autres pourront également explorer plus à fond.

Première prémisses : face à la demande sociale en direction du passé – une demande sociale visant à actualiser ce passé, à « réactiver » son expérience afin de lui donner un sens et une congruence à la fois pour le présent et le futur – le savoir historique se constitue comme un savoir savant porteur d'un « désir de vérité »³. L'histoire comme savoir désirant le « vrai » repose ainsi sur deux prémisses secondaires, celle du producteur de cette histoire et celle de son consommateur. Le producteur de cette histoire, l'historien, l'historienne, « poursuit » cet idéal de vérité historique dans son travail. Ainsi, la construction de son objet d'étude et sa mise en récit s'appuient sur un dispositif de vérité, dirait Paul Ricœur, un dispositif fondé sur un processus pluriel de validation de l'hypothèse initiale et des preuves – détermination méthodique d'un corpus documentaire, critique de l'authenticité des sources, élucidation de la démarche analytique, etc. – et créant un effet d'adéquation avec le réel. L'écriture historique produit ainsi un récit vrai se rapportant aux actions des êtres humains dans le passé⁴. Sur son autre versant, ce savoir désirant le vrai suscite de la part du consommateur de l'histoire une « attente » de vérité. Que ce consommateur soit un employeur, un téléspectateur ou simplement un lecteur, il s'attend de l'historien que son récit soit vrai, qu'il ne comprenne pas de falsification ou d'omission, qu'il ne relève pas de la fiction. Les critiques des œuvres historiques établissent d'abord et avant tout ce critère pour mieux jauger de leur pertinence. Lorsque l'œuvre ne répond pas suffisamment à cette attente de vérité, elle se fera rapidement cataloguée au registre de l'idéologie ou à celui tout aussi infâmant de la fiction.

Autre prémisses, la constitution de ce savoir repose sur des « conventions » disciplinaires, des conventions de l'historiographie comme discours et comme pratique. Ces conventions s'orientent évidemment vers cette quête scientifique de la vérité. Toutefois, tous les chemins mènent à Rome et les guides se disputent volontiers sur l'itinéraire à prendre. Ainsi, une convention est le fruit d'un débat puisqu'elle implique un conflit entre les interprétations, à l'intérieur duquel les partisans vont tenter de faire prévaloir leur

légitimité et leur autorité. Enfin, puisque la discipline historique est celle d'un métier plutôt que d'une profession, les conventions permettent la création d'un « ethos » historien, de cet ensemble de règles morales intériorisées par les individus ou les groupes qui leur assurent une interprétation normative du monde et de son ordre, et qui se reflètent par leurs attitudes et leurs comportements auprès des autres acteurs sociaux, ces derniers leur reconnaissant plus ou moins une autorité légitime. M'appuyant sur ces prémisses, je dégagerai des éléments de convergence et de divergence entre les domaines de l'histoire sociale et politique au Québec. Reflets de l'ethos historien, ces éléments se dessinent au cœur des conventions de la discipline historique telle que pratiquée au Québec.

CONVENTIONS ET CLIVAGES

Quelles seraient alors les conventions fondatrices de cet ethos historien au Québec? En observant toute une série de débats implicites, il est possible de constater une série de clivages qui vont caractériser l'historiographie au Québec et qui vont permettre l'établissement et l'effectivité des conventions historiennes. Relevant de la construction sociale et épistémologique de la discipline, ces clivages et ces conventions se chevauchent mutuellement, nervurant le champ historien et assurant sa spécificité. Sans que cette liste soit exhaustive, identifions ici six clivages et conventions aux fins de la réflexion. Il y a ce clivage ancien, issu des processus de professionnalisation de la discipline, entre les historiens « amateurs » et les historiens « professionnels ». Puis, notons celui entre les « Anciens », dont l'historiographie est nécessairement « traditionnelle », et les « Modernes », que l'on affublera d'étiquettes à la mode, comme celles de « Nouvelle histoire », d'« histoire révisionniste », d'« histoire post-révisionniste », d'« histoire post-nationale », de « nouvelle sensibilité historique », etc. D'autres reflètent les conceptions spatio-temporelles de l'objet d'étude et du terrain d'enquête, comme celle entre les historiens du national et ceux « d'un national autre » ou « de l'ailleurs », ainsi que les approches diachroniques et « euchroniques » ou « hors-temps ». Les deux derniers clivages renvoient aux visées de la recherche historique. On observera ainsi un clivage entre une conception plus ambitieuse des objets d'étude et une autre plus cauteleuse, centrée sur des petits objets plus faciles à cerner sous la focale et à contrôler. Quant au dernier, il se fonde sur la rigueur de la preuve, entre le pôle d'une recherche de l'objectivité et celui des approches herméneutiques.

« AMATEURS » ET « PROFESSIONNELS » :
UN CLIVAGE OBSOLÈTE

Le clivage le plus ancien renvoie à cette distinction sociale entre les historiens dits « amateurs », perçus comme des dilettantes ayant une maîtrise imparfaite des règles et de la pratique du métier, et les historiens « professionnels », reconnus comme tels grâce à la sanction des pairs. Ce clivage fait consensus pour les praticiens de l'histoire sociale comme pour ceux et celles de l'histoire politique. Pourtant, s'il constitue en soi un lieu commun inhérent à la professionnalisation du métier, ce clivage m'apparaît obsolète pour une raison majeure, celle de la qualification massive des praticiens et praticiennes de l'histoire au Québec depuis une quinzaine d'années.

En effet, un indice probant de cette qualification repose sur la production de mémoires et de thèses en histoire. Les données issues d'un recensement auprès des départements d'histoire des neuf universités québécoises ainsi que de l'Université d'Ottawa de 1990 à 2006⁵ nous permettent de mieux l'estimer.

Au premier regard, un élément frappe : celui de l'abondance de la production en histoire au cours des seize dernières années. Pas moins de 1 568 mémoires de maîtrise et 369 thèses de doctorat ont ainsi été recensés. Qui plus est, ce nombre ne tient pas compte des abandons aux cycles supérieurs. Par son ampleur, la masse numérique impressionne et donne une indication de la forte qualification des historiens et historiennes. Autre élément, celui des lieux de formation. Si les départements de l'Université de Montréal (352 mémoires et 60 thèses), de Laval (277 mémoires et 98 thèses), de l'UQAM (334 mémoires et thèses), d'Ottawa (225 mémoires et 56 thèses⁶) et de McGill (122 mémoires et 86 thèses) remportent la palme, un département comme celui de Sherbrooke connaît un succès certain avec 142 mémoires⁷. Ces lieux doivent assurer une qualité de la formation scientifique, qualité qui est garante de leur renommée et du recrutement futur de leur clientèle étudiante.

À ces détenteurs d'un mémoire ou d'une thèse en histoire qui, au sortir de l'université, se présentent dans le « marché du passé » au Québec, il faut ajouter d'autres praticiens et praticiennes ayant une formation universitaire plus ou moins partielle en histoire. Ainsi, il est possible de compter parmi eux ceux et celles œuvrant dans le domaine de l'enseignement, à l'instar des 2 360 professeurs en sciences humaines au secondaire, titulaires d'un baccalauréat en enseignement secondaire⁸, et des 81 professeurs au collégial dont le rapport Lacoursière recommandait en 1996 une formation professionnelle à la maîtrise en histoire⁹. Les rangs des praticiens et praticiennes d'une histoire professionnelle s'accroissent en tenant compte du personnel de recherche historique dans les musées publics et privés, ou dans les autres organismes étatiques, à l'instar des services historiques à l'Assemblée nationale,

ou privés, comme les historiennes et historiens d'entreprise. Il y a également toute cette population flottante de pigistes, population difficile à estimer, vivant de contrats temporaires et faisant généralement de la « *Public History* » leur pain et leur beurre. Enfin, bien qu'il soit presque impossible d'en faire un relevé statistique, mentionnons tous ces « historiens du dimanche » qui, à l'instar d'un Philippe Ariès naguère, pratiquent leur métier dans les temps libres laissés par leurs autres occupations.

Cette prégnance de la formation scientifique semble dissoudre, à mon avis, la frontière convenue entre historiens « amateurs » et « professionnels ». Tout d'abord, les « amateurs » s'avèrent beaucoup moins réfractaires que l'on croit aux approches scientifiques de l'histoire « professionnelle »¹⁰. Nous l'avons vu : il en va d'abord de leur formation, qu'elle soit le fruit d'un apprentissage individuel ou par les institutions d'enseignement, qui les initie aux procédures de validation scientifique. Leur pratique de l'histoire, appartenant parfois sinon souvent à l'érudition, nécessite aussi la mise en ordre méthodique des indices tirés des sources du passé. Il en va surtout des attentes de leur lectorat car la pensée scientifique, sous des formes bâtarde parfois, est fortement valorisée dans la culture contemporaine. Un historien écrivant pour un public, quel qu'il soit¹¹, ne peut faire l'impasse sur un certain nombre de procédures de validation de son récit, sous peine d'être jugé peu crédible. Plus encore, certaines études favorisent la collaboration entre « amateurs » et « professionnels », comme en font foi les travaux des généalogistes et des spécialistes en démographie historique, ou ceux des érudits locaux et des historiens se penchant sur un terrain d'enquête régional. S'il est difficile, faute d'études exploratoires plus exhaustives, de distinguer les convergences et les divergences entre l'histoire sociale et l'histoire politique dans le marché du passé au Québec, il est tout de même possible d'avancer qu'elles ravivent beaucoup moins ce clivage obsolète de l'« amateur », assimilé par Fernand Ouellet en 1985 à l'historien du politique¹², et du « professionnel », l'historien du social.

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES

Un autre clivage important dans le champ historien renvoie encore à la distinction sociale, mais une distinction temporelle de la discipline, cette dernière relevant de la production d'un temps binaire entre un « avant » assimilé à la tradition ou à la désuétude et un « après » porteur d'avenir et de progrès. Les agents se répartissent donc entre Anciens, nécessairement « traditionnels », et Modernes, obligatoirement « nouveaux » ou « rénovateurs ». S'il est une constante dans toute historiographie, c'est cette volonté de la part de

ceux et celles qui entrent dans le champ, de « faire date », de marquer la différence avec les devanciers occupant des positions dominantes dans le champ disciplinaire. Une constante du discours sur l'histoire de la part des jeunes historiens et historiennes, la lecture de la toute récente anthologie d'Éric Bédard et Julien Goyette¹³ est édifiante à ce sujet, est d'inscrire son œuvre dans un continuum et de la distinguer nettement de celles des autres sous l'angle de l'innovation. Cette constante prend la forme d'une convention : il est « convenu » de la part des Modernes de souligner sa différence au détriment des Anciens, en redéfinissant les lignes de partage du champ et en imposant une classification normative et ses catégories inhérentes. Dès les années 1960, se réclamant d'un « nouveau type d'historien », les jeunes promoteurs d'une histoire sociale en émergence se distinguent ainsi des historiens du national en des termes que Fernand Ouellet rappelle crûment, ceux d'une historiographie restant « dans l'ensemble, politique et cléricale, non seulement dans son contenu mais, tout autant dans son personnel », et dont l'amateurisme les relègue maintenant « dans une position marginale »¹⁴. Moins virulent mais aussi systématique dans son programme d'une histoire sociale « pour les décennies à venir », Gérard Bouchard propose une taxonomie de la production historiographique, à partir de laquelle il dégage un « ordre de priorités », des priorités devenant autant de « défis »¹⁵.

Dans le champ disciplinaire, la querelle conventionnelle entre Anciens et Modernes s'accompagne de deux épiphénomènes discursifs, qui constituent depuis une quinzaine d'années un point nodal de divergence rhétorique entre les domaines du social et du politique. Le premier est celui de la « néoténie proclamée » des détenteurs d'une position d'autorité, de cette « éternelle jeunesse » de ceux et celles qui définissent les lignes de partage du champ. Parmi les promoteurs de l'histoire sociale, domaine dominant dans l'historiographie québécoise, les cas d'un Fernand Ouellet en 1985, d'un Gérard Bouchard en 1997, toujours porteurs d'une vision d'avenir, témoignent de cette néoténie. Le second épiphénomène touche plus aux tenants d'une conception concurrente dans le champ disciplinaire, qui prônent la « refondation » de leur domaine d'étude. Le discours des tenants d'une histoire politique comprend généralement ces figures rhétoriques du printemps après un long hiver. « Longtemps repoussé aux marges d'une histoire dite "scientifique", le politique retrouve, au rude contact avec la réalité, son caractère central », clame en 1992 le *Manifeste* de la création de l'Association québécoise d'histoire politique¹⁶. D'autres praticiens de domaines connexes à l'histoire politique usent aussi de ces figures de la refondation, à l'instar du « travail d'un groupe de jeunes historiens » qui font en 2000 de l'histoire intellectuelle en rappelant ses valeurs cardinales : celles de « rendre compte

du passé dans toute sa richesse, sa complexité et sa subtilité », sans tomber dans la justification « d'idées préconçues » sous « des dehors d'objectivité et de scientificité »¹⁷. Sans dénier la pertinence de l'une ou l'autre de ces postures discursives, il n'en demeure pas moins qu'elles traversent le discours sur l'histoire au Québec.

HISTOIRE « NATIONALE » ET HISTOIRE « DE L'AILLEURS » : DES CONVENTIONS AUX NOUVEAUX LIEUX DE DIALOGUE

Vu la dimension civique accolée à la discipline historique, surtout depuis l'avènement de l'État-Nation au XIX^e siècle, il est convenu de répartir les historiens et historiennes en deux camps, ceux de l'histoire « nationale » et de l'histoire « nationale autre » ou, plus joliment, de « l'histoire de l'ailleurs ». Dans le cas de l'historiographie québécoise, les rapports entre ces deux camps se sont souvent manifestés par l'absence de dialogue et l'ignorance, engendrant ainsi une autre convention, celle du « chacun-pour-soi-dans-son-espace-temps ». Si, depuis la fin des années 1970, l'histoire nationale s'ouvre de plus en plus à la pluralité sociale et culturelle, elle ne prend pas nécessairement conscience que, « dorénavant, les objets qu'elle analyse obéissent aussi à des déterminations qui dépassent le cadre qu'elle s'est donné », comme le remarquait Gilles Bourque en 1998¹⁸.

Encore maintenant, les domaines de l'histoire « nationale » et de l'histoire « de l'ailleurs » tendent à se déployer suivant des cloisonnements convenus, accentuant une série d'effets pervers qui se produisent à la fois en histoire politique et en histoire sociale. Plusieurs de ces effets pervers se manifestent dans certaines pratiques quotidiennes du métier. Ainsi, il est remarquable de voir que, au sein des principales institutions où se constitue et se reproduit le savoir historien, les départements universitaires ou collégiaux d'histoire, dans lesquels la fréquentation entre historiens de divers domaines est quotidienne, les échanges historiographiques se font peu nombreux. La vie associative en constitue un autre bon exemple. Combien de médiévistes, de modernistes ou de contemporanéistes fréquentent les congrès de la Société historique du Canada et de l'Institut d'histoire de l'Amérique française? En se privant de l'ouverture à l'autre, les échanges sur de nouvelles perspectives, des méthodologies neuves ou des façons de concevoir les objets ont tendance à se raréfier, créant parfois l'illusion de la nouveauté. Les supposées innovations dans le domaine de l'histoire nationale, comme celle de la « micro histoire » qui n'en est pas une¹⁹, perdraient de leur lustre au regard de la recherche dans d'autres domaines. Qui plus est, sauf encore une fois quelques exceptions,

notamment en histoire urbaine, l'analyse comparative demeure limitée lorsqu'il s'agit d'histoire « nationale », malgré les appels lancés à la fin des années 1990 à ce sujet²⁰.

Ce portrait est sévère sinon excessif. Il demande aussi à être nuancé. Il faut dire que les lieux de dialogue entre historiens se trouvent ailleurs, notamment dans l'essor des revues thématiques en histoire ainsi que dans le développement des centres de recherche interdisciplinaires. Sans être généralisés, les échanges sont plus nombreux dans le monde des revues scientifiques. Si les revues plus anciennes, comme la *Canadian Historical Review* ou la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, privilégient des études plus centrées sur le terrain d'enquête national, d'autres, comme le *Bulletin d'histoire politique* ou *Histoire sociale*, ouvrent leurs pages aux historiens médiévistes et modernistes, contribuant d'emblée au renouveau historiographique. Ici, les distinctions thématiques, dont celle entre le social et le politique, ont nettement favorisé le décloisonnement.

Quant aux regroupements multidisciplinaires, ils se présentent désormais comme les lieux obligés du décloisonnement, où le dialogue entre historiens du « national » et « de l'ailleurs » peut s'exprimer plus librement. Dès les premières initiatives en ce sens au Québec, ils ont favorisé les échanges, que l'on songe à l'Institut d'études médiévales qui a réuni de 1930 à 1989 philosophes, littéraires, historiens de l'art et historiens médiévistes²¹ ou encore à l'Institut d'histoire et de sociopolitique des sciences, toujours à l'Université de Montréal, qui fut actif de 1973 à 1988. Dans cette foulée, les décennies 1970 et 1980 ont vu l'émergence d'autres regroupements dans les autres universités québécoises, tels que le Groupe de recherche sur l'histoire des milieux d'affaires de Montréal²², créé en 1976 à l'Université McGill, le Centre d'étude sur la langue, les arts et les traditions (CÉLAT) en 1976²³ et le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) en 1982 à l'Université Laval.

Perceptible dès le milieu des années 1980, la tendance au regroupement s'accélère au cours des quinze dernières années. Avec la transformation de la recherche universitaire qui favorise le réseautage et la composition d'équipes²⁴, le modèle privilégié est celui d'une recherche multidisciplinaire en équipe, à la manière des équipes de laboratoire en médecine ou en sciences naturelles et physiques. Tout en insistant sur le rayonnement international, les organismes subventionnaires incitent dès lors au regroupement des forces vives autour de thèmes spécifiques, transdisciplinaires et inter universitaires, ce qui tend à assouplir le clivage entre histoire « nationale » et histoire « de l'ailleurs », mais aussi à créer de nouveaux points de rencontre entre histoire sociale et histoire politique. Plusieurs exemples peuvent être proposés à cet égard.

En étudiant à partir de 1990 la question théorique de l'identité culturelle, les métissages et les transferts culturels, le CÉLAT dépasse ainsi le système référentiel du terrain d'enquête québécois pour favoriser la comparaison internationale. Au cours des dernières années du xx^e siècle, le Groupe d'histoire de Montréal/Montreal History Group a également élargi ses thématiques pour traiter des femmes, de l'État, de la culture, de la consommation et de la question des identités. Dès 1992, l'UQAM voit le développement de deux centres encourageant les échanges intra et inter disciplinaires, avec le Centre inter universitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) et le Centre d'histoire sur les régulations sociales (CHRS). L'année suivante apparaît à l'Université Laval et à l'UQTR le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIÉQ) qui, plaçant la thématique de l'espace au cœur de ses préoccupations, incite au rapprochement entre historiens et géographes. Loïn d'être limitée au seul domaine de l'histoire « nationale », cette tendance au regroupement se manifeste aussi parmi les historiennes et historiens « de l'ailleurs », dont le Groupe de recherche sur les pouvoirs et les sociétés de l'Occident médiéval et moderne, actif dès 1989 et fédéré en 2003, ou l'Institut québécois des hautes études internationales, fondé en 1994 sur les assises de l'ancien Centre québécois des relations internationales. Tous ces groupes et ces centres mettent sur pied une série d'activités scientifiques, de la production de bulletins et de pages Web aux conférences publiques et à la tenue de colloques thématiques internes ou internationaux, qui décloisonnent autant la recherche.

Patente depuis une quinzaine d'années, nous assisterions ici à l'émergence d'une nouvelle convention, celle de la pratique de la multidisciplinarité. Désormais consacrés lieux de dialogue, les départements devenant des organisations gestionnaires, les regroupements multidisciplinaires imposeraient de plus en plus leurs divisions du travail scientifique et leurs catégorisations inhérentes. Ces dernières gagneraient ainsi en légitimité au détriment du clivage entre histoire « nationale » et histoire « de l'ailleurs », un clivage qui demeure toujours valide entre autres parce qu'il structure la division du travail au sein des départements d'histoire. Toutefois, la reproduction sociale au sein des départements d'histoire tendrait à se modifier sous l'influence des regroupements multidisciplinaires. Un indice militant en ce sens serait la définition des postes universitaires autour d'objets qui sont relativement indéterminés, histoire du Canada depuis la Confédération, histoire de l'Europe contemporaine, etc., ou qui transcendent les lignes de partage convenues, histoire des migrations, histoire de la mémoire, des réseaux identitaires, de la culture politique, etc. Là, des études plus poussées seraient nécessaires pour vérifier l'apparition ou non de cette nouvelle convention ainsi que ses effets éventuels sur les relations entre l'histoire sociale et l'histoire politique.

UNE HISTOIRE DE PLUS EN PLUS « HORS-TEMPS » ?

Un autre clivage est également relatif aux temporalités mais, cette fois-ci, celles-là sous-tendent la construction de l'objet d'étude, un objet qui sera saisi dans sa diachronie ou dans sa synchronie. Devant les praticiens des sciences sociales, les historiens et historiennes aiment bien arguer de leur perspective diachronique, de leur capacité à jouer du travelling plutôt que du plan fixe. En discernant les ruptures et les continuités, les différents rythmes du changement socio-historique leur apparaissent plus nettement au regard, ce qu'un observateur de la synchronie aurait plus de difficulté à saisir. C'est aussi le reproche asséné naguère à l'historiographie politique, jugée événementielle, par les historiens du social dont les objets d'étude ont généralement des temporalités plus amples.

Pourtant, l'historiographie québécoise entretient là un paradoxe qui est plus perceptible depuis le dernier quart du siècle dernier. En dépit de certaines œuvres majeures – mentionnons pour mémoire *l'Histoire des femmes depuis quatre siècles* du Collectif Clio ; *l'Histoire du Québec contemporain* en deux tomes de Paul-André Linteau, Jean-Claude Robert, René Durocher et François Ricard ; *Quelques arpents d'Amérique* de Gérard Bouchard ; *La Liberté du pauvre* de Jean-Marie Fecteau – la majorité des études en histoire, surtout contemporaine, traitent de périodes très courtes, soit de vingt à quarante ans en général. Nous sommes loin de l'appel d'un Fernand Braudel pour une histoire sur une longue durée. Sans le saisir dans sa synchronicité, cette perspective temporelle est laissée aux praticiens des sciences sociales, les historiens et historiennes détachent leur objet d'étude pour le mettre « hors-temps », ou, dirais-je, pour reprendre le concept de l'historien de l'art Georges Didi-Huberman, ils le construisent selon une conception « euchronique »²⁵. L'euchronie implique un objet d'étude enfermé dans une périodisation stricte et courte, à l'historicité problématique, afin d'éviter la faute ultime à la convention historique, celle de l'anachronisme. Cette conception euchronique tronque la perspective : elle enchâsse les processus socio-historiques dans une temporalité habituellement courte et linéaire, leur conférant une unité de ton et une cohérence quelque peu factices. Combien d'études traiteront de l'insurrection des Patriotes, des années 1896 à 1914, de l'entre-deux-guerres ou de la Révolution tranquille comme étant des périodes cohérentes en soi sur un plan temporel ? Combien d'études hyperspécialisées portant sur vingt à trente ans se prétendront « historiques » sous le principal motif de leur objet d'étude se situant dans le passé ? Parce qu'il rassure devant le désordre du passé, l'euchronisme devient rapidement une convention disciplinaire : peu d'études en histoire sociale ou politique semblent s'en

écarter depuis une quinzaine d'années, que ces études soient issues du travail collectif et multidisciplinaire ou du labeur du praticien solitaire.

De manière toute aussi paradoxale, la conception euchronique de l'objet d'étude élude l'événement, car ce dernier est ramené à un simple fait, et non pas à cette condensation dans une courte durée de significations plurielles et variables²⁶. Qui plus est, l'événement est aussi ramené à la brutalité de son actualité, que l'on pense au 11 septembre 2001, et, ce faisant, il déconcerte faute de l'inscrire dans une temporalité cohérente. Ainsi, perçu tel un détail par maints historiens, l'étude de l'événement historique comme objet devient, à tout le moins, dévalorisée, à l'exception notoire et foisonnante des opérations de commémoration qui abondent entre autres depuis la fin du siècle dernier. Cette dévalorisation tend à transcender les frontières de l'histoire sociale pour glisser progressivement vers le domaine de l'histoire politique. Des nuances s'imposent à cette appréciation. En histoire politique, l'événement conserve encore une valeur heuristique de par les rapports de force qu'il met en lumière. De plus, grâce au dialogue avec d'autres disciplines comme les sciences politiques, l'anthropologie et la sociologie des médias, l'étude de l'événement trouve de nouveaux modes de compréhension dont l'historien du politique, par sa sensibilité aux approches interdisciplinaires, peut mieux exploiter²⁷.

GRANDS PROGRAMMES DE RECHERCHE ET MONOGRAPHIES SPÉCIALISÉES

La pratique de l'histoire est stratégique : elle poursuit des visées s'inscrivant dans le développement du savoir, elle mobilise des ressources afin de les atteindre. Ces visées ont des perspectives plus ou moins grandes, mobilisant *volens nolens* des ressources variables : elles forment l'assise d'un autre clivage entre historiens et historiennes, celui entre les grands programmes de recherche historique et les monographies spécialisées sur des objets nettement circonscrits.

Sans nécessairement se recouper, deux éléments caractérisent ces grands programmes de recherche : l'ambition interprétative initiale et leur mobilisation des ressources vu l'ampleur du corpus documentaire. Ressort important de l'innovation historiographique, l'ambition interprétative renvoie à la proposition d'une vision globale de l'histoire, d'une hypothèse centrale autour de laquelle toute une heuristique pourra se développer. Dans les autres sciences sociales depuis une quinzaine d'années au Québec, cette ambition donne lieu à des études d'importance, telles que celles sur la sociologie de la famille ou la *weltanschauung* cybernétique²⁸. Les historiens et historiennes ne

sont pas en reste, dans la foulée des devanciers œuvrant dans les années 1950-1960, cet « âge d'or » de l'expansion historiographique québécoise. La volonté d'une vaste visée s'avère vive et ce, dans tous les domaines. On le remarque dans celui du social, avec l'œuvre la plus achevée d'un Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique*, où il entend « étendre l'enquête historique à la masse des acteurs, saisir le social dans toutes ses composantes, montrer les interactions et les enchaînements inhérents aux processus de changement »²⁹. Elle perce dans le domaine de l'histoire socio-culturelle, comme en témoignent un Yvan Lamonde dans son *Histoire sociale des idées au Québec*, et surtout cet immense chantier de 23 synthèses historiques sur les régions, lancé en 1980 sous l'égide de l'Institut québécois de recherche sur la culture, qui explore les interrelations entre la réalité socio-économique régionale et l'espace culturel³⁰. Elle est notable enfin dans l'histoire politique, où l'on conçoit le politique comme une dimension structurante de l'existence en société, où prend assise tout un univers de représentations du bien commun et de l'intérêt individuel, où ressortissent divers modes de gestion des divisions du social et de projection dans un futur pensable³¹.

Bien qu'ils puissent être menés individuellement, ces grands programmes ressortissent parfois au regroupement multidisciplinaire. Pouvant compter sur un personnel compétent engagé grâce aux subventions de recherche, ces regroupements mobilisent des ressources afin de constituer un corpus documentaire massif. Par la nature de la construction de l'objet, qui exige un dépouillement considérable des sources, leur mise en série et leur saisie dans des bases de données quantitatives, ces programmes ressortissent souvent de l'histoire sociale et de ses sous-domaines. Il en est ainsi du *Projet du recensement canadien* pris en charge par les historiens et démographes sous le leadership de l'Institut d'études canadiennes de l'Université d'Ottawa. Un autre exemple serait celui des *Atlas historiques du Québec* conçus par le CIÉQ, qui offrent un regard panoramique sur les rapports espace-économie-société, les réseaux et les mouvements sociaux, ainsi que les cultures religieuses. Dans le cas de l'histoire politique, un seul grand programme de constitution d'un corpus documentaire a été mis sur pied, ce dernier étant produit à l'extérieur des enceintes universitaires. Lancé par Marcel Hamelin en 1973 puis repris depuis 1990 par l'équipe du Service de reconstitution des débats et archives de l'Assemblée nationale du Québec sous la direction de Jocelyn Saint-Pierre³², le programme de reconstitution des débats de l'Assemblée législative du Québec termine son travail titanesque de près d'un siècle de vie parlementaire, de l'avènement de la Confédération à 1963.

Or ces programmes me semblent plus l'exception que la règle. De ma connaissance de l'historiographie québécoise, la grande majorité des études

historiques produites depuis une quinzaine d'années relèveraient du genre monographique. Ces monographies prennent la forme de mémoires et de thèses, d'articles dans les revues savantes, de chapitres dans les recueils collectifs ou de livres. Qu'il appartienne à l'histoire sociale ou politique, l'objet d'étude demeure circonscrit dans le temps, nous l'avons vu, dans son espace et dans sa portée. Il peut être conçu comme une pièce dans l'édification du grand programme de recherche ou peut avoir son existence autonome. Plusieurs éléments justificatifs militent à l'appui de ce jugement. Sous le joug des nouvelles contraintes de l'industrie universitaire, la production des diplômes de maîtrise et de doctorat doit s'accélérer, incitant à la fois étudiants et directeurs à privilégier des études restreintes dans le temps et limitées dans leur corpus. Les chercheurs universitaires et institutionnels sont également confrontés aux impératifs de la productivité en termes quantitatifs. Ils doivent avoir une production substantielle d'articles scientifiques et de rapports de recherche, aux fins de la composition de leurs dossiers pour l'embauche, la progression professionnelle et les concours d'organismes subventionnaires. Enfin, la méfiance devant l'esprit de système, trait inconscient enclavé dans l'habitus historien, jouerait toujours. L'ambition théorique fait tiquer maints historiens et historiennes qui préfèrent l'étude empirique aux constructions conceptuelles. Nouvelles contraintes et anciens réflexes convergeraient ainsi au bénéfice de la monographie de souffle court et au détriment de la perspective d'ensemble.

LA RIGUEUR DE LA PREUVE, ENTRE REPRÉSENTATIVITÉ ET RÉVÉLATION

Puisque l'ethos historien place la science comme valeur cardinale depuis le XIX^e siècle, il s'agit là d'une convention, les processus de construction de la preuve en histoire, processus aux fondements de la pratique depuis Thucydide, acquièrent une valeur encore plus forte aux yeux des praticiennes et des praticiens du métier. Aussi, le critère par excellence validant la preuve devient sa « rigueur », une rigueur qui se dégage de l'établissement méthodique de son authenticité et de son enchâssement le plus pertinent possible dans un dispositif argumentatif, celui de l'analyse. C'est autour de cette convention de la rigueur de la preuve que se développe un autre clivage entre deux pôles, celui entre la recherche de l'objectivité et les approches herméneutiques.

Premier pôle, celui de la recherche de l'objectivité historique, prônée par maints historiens et historiennes comme l'objectif ultime de leur travail. Cet objectif ressortit à une conception positiviste de la science comme désir d'un savoir « vrai ». La vérité vers laquelle tendent les historiens et historiennes

serait celle de l'« adéquation » avec la réalité socio-historique. Il importerait donc, à partir du fatras des traces laissées par le passé, de chercher l'établissement de faits positifs, dont la valeur repose sur leur représentativité, puis de les ordonner de manière compréhensive. Là, la démarche historique de la construction de la preuve emprunte à celle des sciences naturelles et physiques : l'analyste construit son objet grâce à sa mise à distance avec celui-ci ; l'analyste ne doit pas, par sa subjectivité, contaminer l'échantillon observé. D'où le reproche fréquemment entendu de la « dépersonnalisation » des études historiques : devant l'appareil de preuves constitué de données représentatives, appareil d'une rigidité cadavérique, les individus s'estompent à la fois comme agents de l'histoire et comme sujets historiques.

Second pôle, celui des approches herméneutiques, qui reposent sur les prémisses du réel se cachant sous la chape de la perception, et de l'indépassable subjectivité de l'historien et de l'historienne. Ces prémisses introduisent une autre conception de la science, toujours aussi désireuse d'un savoir « vrai », mais comprise comme une quête du sens, une quête fondée sur le conflit des interprétations. Dans l'établissement de leur preuve, l'historien et l'historienne ne recherchent pas tant l'adéquation avec le réel apparent, que le « dévoilement » de cette réalité socio-historique souterraine pour mieux en débusquer toutes ses significations. Aussi, la valeur de la preuve tient moins à sa représentativité que dans sa capacité de révéler les processus socio-historiques. La démarche historique s'en trouve ainsi modifiée. Il est toujours question d'une distance entre l'objet historique observé et le sujet historien, mais ces deux tenants ne sont plus séparés par des parois hermétiques : ils entretiennent entre eux un dialogue constant. Suivant ces approches herméneutiques, les historiens et historiennes emprunteront souvent à des modes rhétoriques qui permettent l'expression de leur subjectivité, à l'instar de la synthèse ou de l'essai. La rigueur renvoie alors à la qualité du raisonnement, à la validité du questionnement initial, à la cohérence de l'argumentation et des preuves, à l'usage du style pour séduire et convaincre. D'où aussi les critiques courantes par les tenants de la recherche de l'objectivité envers ces études historiques qui pèchent par leurs aspects « généralisateurs, impressionnistes et désincarnés », se fondant peu ou pas sur des faits positifs, invalides du fait d'une subjectivité trop grande se projetant sur l'objet d'étude.

Depuis une quinzaine d'années, les historiens du social comme ceux du politique se sont répartis à l'intérieur de ce clivage, entre les deux bornes caricaturales du tâcheron de la preuve positive et du dilettante désincarné. À la fois dans la construction de leur objet d'étude et dans sa mise en récit, la production historiographique témoigne de leur inclinaison à l'endroit de

la recherche de l'objectivité, étant donné qu'elle apparaît plus conforme à la vertu cardinale de la scientificité, au cœur de l'ethos historien. Quant aux approches herméneutiques, elles suscitent une adhésion variable. L'art de la synthèse demeure prisé dans une certaine mesure, avec la critique convenue de l'inévitable incomplétude. Des larges aires spatio-temporelles comme Montréal, les régions, le Québec ou le Canada, l'art de la synthèse s'étend à des nouveaux objets plus circonscrits et thématiques, comme les peuples de la Nouvelle-France, les Canadiens français ; l'histoire socio-économique québécoise, l'Église catholique, la santé, les idées et les idéologies ou les institutrices au Québec, etc.

L'essai, par contre, ne recueille pas la même sympathie. Bien que les historiens du social pratiquent de temps à autre l'essai – les multiples interventions issues de la controverse d'une historiographie « révisionniste » en constituent une manifestation probante – ce mode d'expression est plus fréquent lorsqu'il s'agit d'objets politiques, plus particulièrement autour de l'idée de nation au Québec. Toutefois, de manière paradoxale, les essais marquants sur la nation sont rarement conçus par des historiens du politique³³, ces derniers préférant nettement des objets d'étude comme les insurrections de 1837-1838, les libéralismes ou la formation de l'État. Ces essais sont surtout le fait de sociologues, Fernand Dumont, Joseph-Yvon Thériault, Jacques Beauchemin, de politologues, Louis Balthazar, d'anthropologues, Claude Bariteau, Éric Schwimmer, de philosophes, Daniel Jacques, Jocelyn Maclure, Michel Seymour. Les historiens se commettant dans le genre, l'abordent par la bande, notamment sous l'angle biographique, l'industrie de l'exégèse groulxienne a encore de beaux jours devant elle, ou énoncent un modèle normatif, la présumée ambivalence collective, qu'elle soit déplorée ou exaltée par les Gérard Bouchard, Jocelyn Létourneau et Yves Lamonde, constitue un *a priori* sur lequel se décline toute une scolastique du national ou du post-national³⁴. Si une telle réserve peut se comprendre de la part des praticiens de l'histoire sociale, dont l'objet par excellence demeure le « social », quelles sont les raisons pour lesquelles les historiens du « politique » expriment-ils les mêmes réticences envers l'objet de la nation ? Ici, les craintes de « faire système » et de pécher par subjectivité, ainsi que la volonté de relégitimer leur domaine devant les historiens du social, sembleraient animer leur méfiance envers l'essai et l'objet de la nation.

CONCLUSION

Pour conclure, qu'en est-il du clivage entre les domaines historiographiques, celui catégorisant l'histoire sociale et l'histoire politique ? Depuis

le début du xx^e siècle, il s'agit bien de la convention ontologique par excellence qui structure le champ historique, ici et ailleurs dans le monde. Sous le jeu de mouvements externes, le développement des sciences sociales, l'apparition de préoccupations dans l'espace public, etc., et internes, la création de méthodes spécifiques selon les objets, l'exploitation de nouvelles sources, l'intérêt pour des acteurs historiques autres que les grands personnages et les institutions, etc., la disciplinarisation de l'histoire a permis l'émergence de ces catégories fondées sur les objets globaux du « social », du « politique », de l'« économique », du « culturel », du « religieux », etc. Qui plus est, ces catégories se sont bien insérées dans les différentes institutions historiennes, les lieux de diffusion comme les revues, les départements universitaires, etc. Elles ont ainsi assuré une distinction commode entre les praticiens et praticiennes du métier, orientant d'autant les luttes pour la monopolisation des biens symboliques et matériels à l'intérieur du champ historique.

Néanmoins, ce clivage entre histoire sociale et histoire politique n'a rien d'hermétique au Québec depuis une quinzaine d'années. Les transformations des autres clivages influent directement sur cette convention, brouillant ou estompant les différences entre les pôles. Les mutations du marché du passé enfantant l'obsolescence du clivage entre « amateurs » et « professionnels », la néoténie et la volonté de refondation des Anciens et des Modernes, les nouveaux lieux de dialogue entre historiens de la nation et de « l'ailleurs », le primat d'une conception euchronique de l'objet d'étude, les tensions entre la promotion de grands programmes et la production de monographies pointues, les questionnements sur le statut de la preuve : autant de facteurs sur lesquels l'histoire sociale et l'histoire politique, bien que leur objet global diffère, trouvent un terrain d'entente sinon de contentement. D'autres facteurs externes à la discipline contribuent à ce brouillage, comme l'obédience de l'université à la férule de la *Lex Mercatoria*, l'impulsion des technosciences et de l'utopie gestionnaire au détriment d'une conception humaniste des sciences, l'essoufflement des représentations sociales du « bien commun » au profit de l'engouement pour l'individualisme, la tiédeur envers les idéologies du progrès, etc.

Dès lors, qu'en est-il de l'avenir de cette convention ? Devant l'hégémonie de l'utilitarisme, verrons-nous s'effacer les clivages anciens, telle l'érosion de la mer emportant les rives ? L'histoire sociale et l'histoire politique, ces pôles antagoniques, perdront-ils *in fine* leur raison d'être pour se contenter d'être des « connaissances pratiques » ? C'est possible, mais j'en doute. L'ethos historique se nourrit de la pensée critique. Vive, prompt au conflit et au débat, cette pensée peut questionner, parfois sévèrement, les conventions, pour mieux les reconfigurer selon les enjeux du présent. Toutefois, la pensée

critique demeure fidèle à une volonté de « compréhension émancipatrice » qui exclut le nihilisme et l'assèchement technicien, qui désire constamment un savoir vrai pour être plus féconde. L'histoire, comme la définissaient les regrettés Fernand Dumont et Jean Hamelin, demeure foncièrement une pratique de la solidarité. Une solidarité avec l'Autre qui n'est plus, une solidarité avec l'Autre qui nous accompagne, une solidarité avec l'Autre qui sera. Telle est la substance et l'espoir de ce savoir désirant le vrai.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Joanne Burgess, « L'histoire du Québec ; tendances récentes et enjeux », dans Denise Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval/I.Q.R.C., 2002, p. 44.
2. Sur le champ historien, je me suis expliqué ailleurs. Voir « « Amnistier le passé comme on enlève des bottes. Des usages publics du passé au Canada et au Québec contemporains », dans Martin Pâquet (dir.), *Faute et réparation au Canada et au Québec contemporains. Études historiques*, Québec, Nota bene, 2006, p. 13-35.
3. Sur la demande sociale en direction du passé, voir Jean Chesneaux, *Habiter le temps*, Paris, Bayard, 1996, p. 157-158. Sur la réactivation de l'expérience passée, voir le texte classique de Robin G. Collingwood, *The Idea of History*, Oxford, Oxford University Press, 1994 [1946], p. 282-302. Je remercie Alain Roy de m'avoir interpellé sur ce point.
4. Paul Ricoeur, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique, II*, Paris, Seuil, 1986, p. 176.
5. L'échantillon est constitué à partir des données agrégées du répertoire du Département d'histoire de l'Université Laval, des listes sur les sites Web des départements d'histoire de l'Université de Montréal, de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Sherbrooke, de la compilation des mémoires et thèses apparaissant dans les bulletins trimestriels du Département d'histoire de l'UQAM, des répertoires aux cycles supérieurs des Universités Concordia et McGill, de la banque de données *Manitou* pour le réseau des Universités du Québec ainsi que du *Répertoire des thèses en cours portant sur des sujets d'histoire et autres sujets connexes* disponible en ligne sur le site de la Société historique du Canada. Pour certaines universités, des mémoires de maîtrise et thèses de doctorat ont été obtenus dans des disciplines connexes, à l'exemple des études québécoises à l'UQTR. Toutefois, l'échantillonnage n'a retenu que ceux et celles dont les sujets se rapportent à l'histoire. Des limites peuvent être identifiées à cet échantillon. Tout d'abord, l'échantillonnage ne prétend pas à une pleine exhaustivité : il est malaisé de distinguer les essais des mémoires pour les maîtrises des institutions anglophones. Ensuite, la nature aléatoire des informations recueillies ne permet pas le croisement des données pour une analyse plus fine. Il est en effet difficile d'établir nettement qu'une étude est en histoire sociale ou politique à partir du

seul titre d'un mémoire ou d'une thèse. De plus, le directeur du mémoire ou de la thèse n'est pas nécessairement un élément déterminant de classification. Cependant, la compilation de ces données nous donne une estimation peut-être bancale, mais somme toute révélatrice, de l'importance de la production récente.

6. À l'Université d'Ottawa, la maîtrise se divise en deux types, soit celle avec mémoire et celle avec thèse. Aussi, les deux types sont pris en compte dans le décompte. Le nombre de personnes obtenant une maîtrise avec mémoire ou avec thèse entre 1990 et 2005 est de 225. Pour la même période, 56 personnes obtiennent un doctorat de l'Université d'Ottawa en histoire.

7. Notons que le Département d'histoire et de science politique de Sherbrooke n'a pas de programme de troisième cycle en histoire au cours de cette période.

8. Jean-Pierre Dufort (dir.), *Statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire. Édition 2005*, Québec, Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport, Secteur de l'information et des communications, 2005, p. 209.

9. Estimation fondée sur la liste des membres en 2006 de l'Association des professeurs et professeurs d'histoire des collèges du Québec. Le nombre réel des professeurs en histoire au collégial est sans doute beaucoup plus élevé, notamment si l'on tient compte de l'enseignement à temps partiel. Sur la recommandation du rapport Lacoursière : Groupe de travail sur l'enseignement de l'Histoire, *Se souvenir et devenir*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1996, p. 68.

10. Je remercie Patrice Groulx d'avoir attiré mon attention sur ce point.

11. Un exemple parmi d'autres : les articles de la revue de vulgarisation historique *Cap-aux-diamants* se terminent généralement sur des orientations bibliographiques, en plus d'indiquer les références de l'iconographie.

12. Fernand Ouellet, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2, 1985, p. 13 et suiv.

13. *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006. Les propos de Benjamin Sulte en 1882, Thomas Chapais en 1926, de Gustave Lanctôt en 1945, de Guy Frégault en 1943, de Marcel Trudel en 1954 ou de René Durocher en 1984 établissent à tour de rôle une nette distinction entre l'« avant » et le « maintenant ».

14. Ouellet, *op. cit.*, p. 13-15. Sur l'attitude de plusieurs historiens d'autres domaines envers l'histoire politique au Québec, voir Réal Bélanger, « Pour un retour à l'histoire politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 230-233. R. Bélanger qualifie d'ailleurs cette attitude de « arrogante », *ibid.*, p. 230.

15. Gérard Bouchard, « L'histoire sociale au Québec. Réflexion sur quelques paradoxes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 243 et suiv., dont 265.

16. Jean-Marie Fecteau, « Manifeste », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 1, n° 1, automne 1992, p. 4.

17. Maude Beausoleil, Yves Bégin, Damien-Claude Bélanger, Dominique Foisy-Geoffroy et Mathieu Lapointe, « Présentation de *Mens* », *Mens*, vol. 1, n° 1, 2000.
18. « La nation, l'histoire et la communauté politique », dans Robert Comeau et Bernard Dionne (dir.), *À propos de l'histoire nationale*, Sillery, Septentrion, 1998, p. 43.
19. Deux exemples peuvent être avancés dans le cas de l'historiographie québécoise, l'un de prétention et l'autre d'amalgame. *L'affaire Bernonville : le Québec face à Pétain et à la collaboration, 1948-1951* (Montréal, VLB, 1994) d'Yves Lavertu se revendique de la micro-histoire alors qu'il s'agit essentiellement d'une étude de cas s'appuyant principalement sur l'exploitation d'un fonds d'archives. Autre cas, Gérard Bouchard, dans *op. cit.*, p. 255, perçoit « l'essor spectaculaire de la micro-histoire » en assimilant à cette tendance la remarquable étude micro-analytique de Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, (Montréal, Boréal, 1995) qui, elle, ne s'en réclame pas. À ce sujet, la confusion est souvent entretenue entre la micro-analyse, qui implique une réduction de l'échelle d'observation d'un objet, par exemple un quartier, un petit groupe, etc., et la micro-histoire ou *microstoria*, qui renvoie à une approche interprétative de l'objet observé, en cherchant non pas sa *représentativité* mais plutôt sa dimension *révélatrice* du changement socio-historique. Sur cette question, voir Giovanni Levi, « On microhistory », dans Peter Burke (dir.), *New Perspectives on Historical Writing*, University Park (PA), The Pennsylvania State University Press 1992, p. 93-113 ; Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La microanalyse à l'expérience*, Paris, Hautes études, Gallimard/Le Seuil, 1996 et Edward Muir et Guido Ruggiero (dir.), *Microhistory and the Lost Peoples of Europe*, Baltimore/London, The Johns Hopkins University Press, 1991.
20. Voir les textes de Gérard Bouchard et Ronald Rudin dans le collectif dirigé par Comeau et Dionne, *op. cit.* Gérard Bouchard renchérit l'année suivante dans *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB Éditeur, 1999, p. 102-103. Jean-Marie Fecteau se montre mesuré envers les possibilités offertes par l'approche comparative, étant donné les résistances structurelles présentes au sein de l'historiographie. Lire « La fin des mémoires parallèles ? », dans Comeau et Dionne, *op. cit.*
21. Sur le développement et la disparition de l'Institut d'études médiévales, voir Marc Potter et Yves Gingras, « Des « études » médiévales à « l'histoire » médiévale : l'essor d'une spécialité dans les universités québécoises francophones », *Historical Studies in Education/revue d'histoire de l'éducation*, vol. 18, n° 1, printemps 2006, p. 27-50.
22. Devenant le Groupe d'histoire de Montréal/Montreal History Group en 1989.
23. Devenu depuis 2000 le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions.
24. Adrienne S. Chan et Donald Fisher, « Academic Culture in Canadian Universities : The Contexts of Change », dans Yves Gingras et Lyse Roy (dir.), *Les transformations des universités du XIII^e au XXI^e siècle*, Québec, PUQ, 2006, p. 196-197

25. *Devant le temps. Histoire de l'art et anachronisme des images*, Paris, Minuit, 2000, p. 13-16 et 19-20.
26. Sur l'événement, Martin Pâquet et Érick Duchesne, « De la complexité de l'événement en histoire. Note de recherche », *Histoire sociale/Social History*, vol. 34, n° 67, mai 2001, p. 187-196.
27. Par exemple : Jean-François Drapeau, « Les manifestations Laurier des 6, 7 et 8 mai 1896 : un exemple d'usage des rites et rituels politiques en contexte électoral à Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, n° 1, automne 2005, p. 31-44 ; Martin Pâquet et Érick Duchesne, « Étude de la complexité d'un événement. Les responsables politiques québécois et les immigrants illégaux haïtiens, 1972-1974 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 50, n° 2, automne 1996, p. 173-200.
28. Daniel Dagenais, *La fin de la famille moderne. Signification des transformations contemporaines de la famille*, Québec, PUL, 2000 ; Cécile Lafontaine, *L'empire cybernétique. De la machine à penser à la pensée machine*, Paris, Seuil, 2004. Je remercie Jean-Philippe Warren d'avoir attiré mon attention sur ce point.
29. *Quelques arpents d'Amérique. Population, économie, famille au Saguenay, 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996, p. 7.
30. Fernand Harvey (dir.), *La région culturelle. Problématique interdisciplinaire*, Sainte-Foy, PUL, 1994.
31. Deux exemples : Jean-Marie Fecteau, *La liberté du pauvre. Crime et pauvreté au XIX^e siècle québécois*, Montréal, VLB, 2004 ; Martin Pâquet, *Tracer les marges de la Cité. Étranger, immigrant et État au Québec*, Montréal, Boréal, 2005.
32. Voir entre autres Jocelyn Saint-Pierre, « Reprise de la reconstitution des débats de l'Assemblée législative du Québec de 1907 à 1962 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, n° 3, hiver 1991, p. 407-417 ; « La reconstitution des débats de l'Assemblée législative du Québec, une entreprise gigantesque de rattrapage historique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, n° 3, printemps 2003, p. 12-22.
33. Une exception notable est celle de Marcel Bellavance, avec *Le Québec au siècle des nationalités. Essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB, 2004.
34. Il est à noter que ces historiens ne se définissent pas comme des historiens du politique.